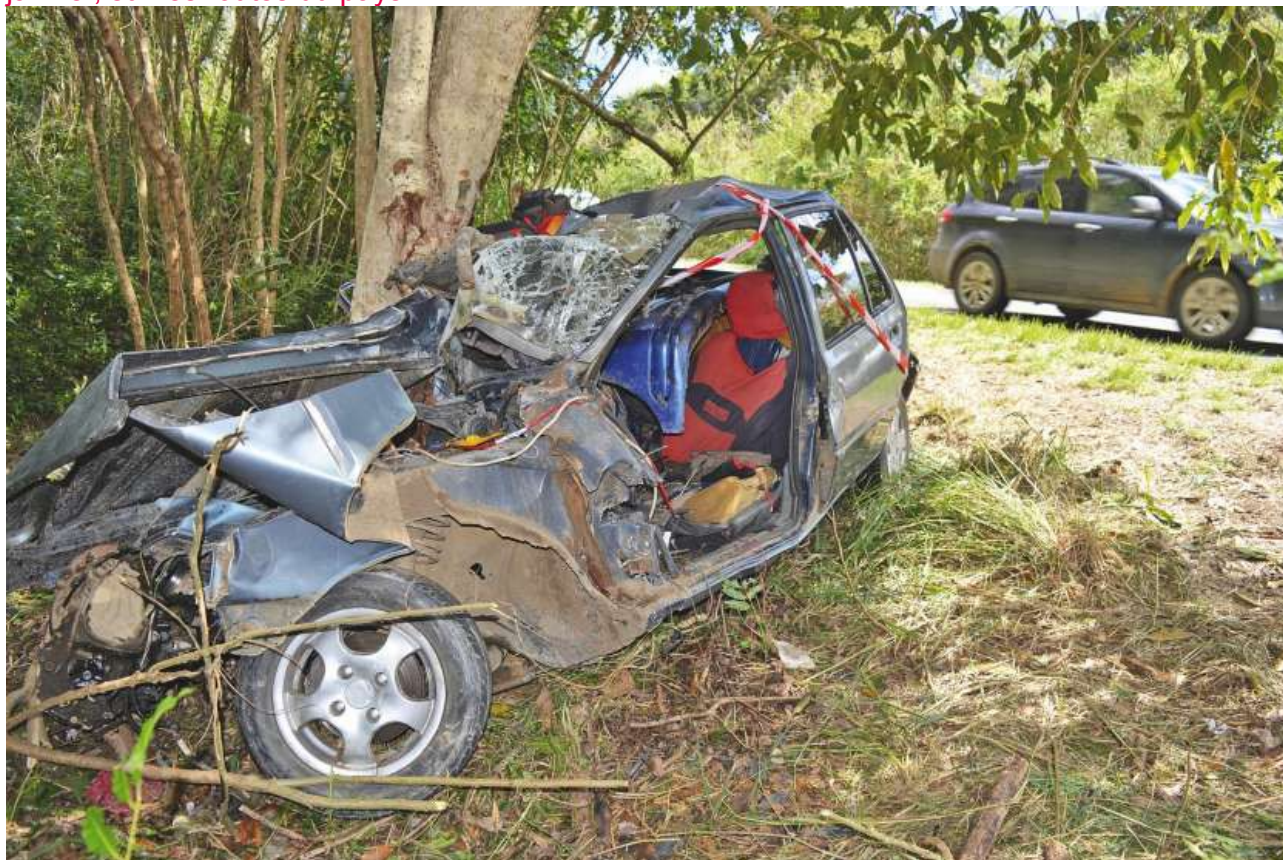


Un homme percute un arbre et meurt à Païta

Faits Divers. Un habitant de N'Dé est décédé, hier, sur le Littoral. C'est la 33e victime, depuis janvier, sur les routes du pays.



L'état de la voiture témoigne de la violence du choc. La victime, un jeune homme originaire de la tribu de N'Dé, avait 25 ans. Photo Anthony Tejero

Jean-Alexis Gallien-Lamarche / jeanalexis.gallien@inc.nc

Crée le 01.09.2016 à 04h45

Mis à jour le 01.09.2016 à 16h14

La route n'en finit plus de tuer. Les familles, endeuillées ne cessent malheureusement de s'accumuler. Et la prise de conscience des dangers de la route et des réflexes à adopter pour les éviter ne semble pas encore avoir eu lieu.

Hier matin, aux alentours de 6h40, un homme de 25 ans s'est tué sur le Littoral, sur la commune de Païta, entre la sortie de la RT1 et la tribu de N'Dé.

Si une enquête, ouverte par les gendarmes, doit éclaircir les circonstances exactes du drame, il semblerait que seule la voiture de la victime soit en cause dans cet accident.

Une vitesse excessive ?

Au volant d'une petite citadine, la victime a effectué une sortie de route, avant d'aller littéralement s'encaster dans un arbre situé au bord de la route. Le choc ne lui a laissé aucune chance.

Difficile de savoir ce qui s'est précisément passé puisqu'aucun témoin n'aurait assisté à la scène. Mais une vitesse excessive pourrait expliquer la violence de l'impact.

Selon les premiers éléments, le jeune homme serait originaire de la tribu de N'Dé. Il venait de partir de chez sa petite amie lorsqu'il a percuté l'obstacle de plein fouet.

Analyses à venir

Quelques instants plus tard, huit sapeurs-pompiers répartis dans trois engins et une équipe du Smur sont arrivés sur les lieux afin de secourir le malheureux. Mais à leur arrivée, la victime était déjà décédée. Le corps pris en tenailles dans la carcasse de la voiture. Les secours ont alors entrepris, pendant une vingtaine de minutes, une opération de désincarcération afin de retirer le défunt des tôles froissées. Des analyses afin de détecter la présence d'alcool ou de stupéfiants dans son organisme devraient être réalisées aujourd'hui.

Ce nouveau drame porte le nombre de victimes de la route depuis le début de l'année à trente-trois.

En huit mois, Païta est la commune du Caillou la plus touchée par les accidents mortels, avec sept victimes.